

Règlements pour l'organisation et la participation aux

Championnats québécois d'ultimate 7 x 7

Fédération québécoise d'ultimate



Version à adopter par les ARA
réunies en Conseil d'administration le
6 décembre 2009

1. Définitions et notations

- FQU = Fédération québécoise d'ultimate.
- CA de la FQU = Conseil d'administration de la FQU.
- CE de la FQU = Comité exécutif de la FQU.
- UC = Ultimate Canada
- UPA = Ultimate Players Association
- ARA = Association régionale affiliée tel que défini dans les règlements généraux de la FQU.
- CQU7 = Championnats québécois d'ultimate 7 c. 7.
- CUC = Championnats d'ultimate canadien
- Les CQU7 sont divisés en catégories : Ouvert, Femme, Mixte, Maître Homme, Maître Femme, Maître Mixte, Junior Femme, Junior Homme et Junior Mixte.

2. Responsabilités du CA de la FQU

- Déléguer l'organisation du CQU7 à une ou des ARA pour toutes les catégories ayant plus d'une équipe désirant participer aux Championnats canadiens d'ultimate
- Prendre les décisions en cas de litiges

3. Responsabilités du CE de la FQU

- Assurer la bonne communication entre Ultimate Canada, la FQU et les organisateurs du tournoi en gérant une liste d'envoi nommée : cqu7@fqu.ca

4. Responsabilités d'Ultimate Canada

- S'assurer que la liste des équipes participantes au CQU7 correspond à la liste de la FQU et des organisateurs de tournoi avant de la publier sur le site d'UC.
- Donner l'accès aux alignements des équipes à la FQU et aux organisateurs du CQU7.

5. Responsabilités du comité organisateur du CQU7

- Organiser un tournoi sobre dont le budget couvre le strict nécessaire (sans party, sans souper et sans trophée).
- Déterminer les coûts d'inscription par équipe et les publier avant le 30 mai.
- Établir et publier l'horaire du CQU7 au moins 2 semaines avant la tenue de l'événement selon les Règles de format de tournoi de la UPA.
- Offrir des services de base (terrains lignés, cônes, tableaux de pointage, chronomètres, nourriture et bénévoles) aux joueurs durant les journées de tournoi.
- Respecter les Règlements du Document de sécurité de la FQU.

- Rendre disponible dès le début du tournoi aux personnes en faisant la demande l'alignement déclaré par chacune des équipes participantes.
- Tenir le tournoi durant la première ou la deuxième fin de semaine de juillet.

6. Responsabilités des équipes désirant participer aux CUC

- Annoncer son intention de participer aux CUC à l'adresse cqu7@fqu.ca avant la date fixée par Ultimate Canada.
- Participer au CQU7 de sa catégorie en respectant les règles de participation suivantes:
 - Se qualifier parmi les meilleures équipes au classement final du CQU7. Les équipes se verront offrir de participer aux CUC en commençant par la meilleure et tant qu'il y aura encore de la place.

7. Responsabilités des équipes désirant participer aux CQU7

- Annoncer son intention de participer aux CQU7 à l'adresse cqu7@fqu.ca avant le 15 juin.
- Respecter les Règlements d'Ultimate Canada pour la participation aux régionaux, notamment :
 - Tous les joueurs doivent payer les frais de membres compétitifs à Ultimate Canada avant le début du CQU7.
 - Remplir l'alignement de l'équipe sur le site d'UC avant le CQU7.
- Respecter les Règlements d'Ultimate Canada pour la participation aux CUC, notamment :
 - Envoyer le dépôt de 500\$ à UC avant la date fixée par ce dernier.
 - Tous les joueurs doivent être membres d'une ARA de la FQU, sauf les joueurs qui viennent d'une région externe au Québec en nombre limité par les règles d'UC.
 - Un joueur peut jouer dans au plus une équipe et dans au plus une catégorie.
 - Payer les frais d'inscription au CQU7 aux organisateurs du tournoi avant la date limite fixée par ces derniers.